



# **Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche**

Mars 2023

## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	3
<b>Portée de la stratégie</b> .....	3
<b>Comité de travail sur la gestion des données de recherche</b> .....	4
<b>Composantes de la stratégie de gestion des données de recherche</b> .....	5
1. Identification des instances décisionnelles.....	5
2. Orientations.....	5
3. Définitions / glossaire .....	5
4. Établissement du calendrier des démarches actuelles et futures.....	8

## Préambule

Le Campus Notre-Dame-de-Foy (CNDF) est une institution d'enseignement collégial qui dispense une vingtaine de programmes à plus d'un millier d'étudiants; programmes préuniversitaires et techniques, au sein desquels, depuis des années, se fait de la recherche. Depuis 2018, le CNDF dispose aussi d'un centre de transfert technologique intégré (CCTT) spécialisé en sécurité civile, le Centre RISC. Ce centre, en plus de donner de la formation spécialisée, mène des activités de recherche sur tous les aspects de la sécurité civile. En plus de cette mission fondamentale, depuis trois ans maintenant, la direction du centre chapeaute l'ensemble des activités de recherche du Campus.

Le premier résultat de toute recherche est constitué par les données accumulées au cours de l'exercice; celles-ci représentent un actif qu'il faut préserver et, éventuellement, valoriser. Le CNDF entend donc jouer un rôle de gardien à cet égard, tant en offrant les infrastructures de conservation des données qu'en appuyant les chercheurs dans l'utilisation de ces données et dans leur conservation selon les principes légaux et éthiques prévus dans *l'Énoncé de politique des trois Conseils*<sup>1</sup> et, plus spécifiquement, dans la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherches de 2021*<sup>2</sup>.

Le rôle du CNDF est donc multiple, car en plus de promouvoir de saines pratiques de gestion des données de recherche, il entend assurer leur sécurité de manière pérenne, tout en préservant leur confidentialité. Il entend aussi assurer les accès à ces données aux seules personnes autorisées pour ce faire. Finalement, dans le cas de recherches menées en partenariat avec des organismes ou des collectivités externes à l'institution, l'utilisation des données sera faite selon des principes convenus au préalable en partenariat avec ces intervenants, notamment dans le cas de travaux menés en collaboration avec les Premiers Peuples ou les Inuits.

Le tout devra bien sûr être fait en tenant compte des changements technologiques afin d'assurer que nos pratiques sont toujours adéquates : il en va de la fluidité de nos activités de recherche, de l'aisance des chercheurs à utiliser ces données et, plus largement, il s'agit d'assurer des conditions de conservation qui demeureront optimales au fil du temps.

## Portée de la stratégie

La présente stratégie doit servir de guide dans l'élaboration de nos plans (l'actuel et les futurs) de gestion des données. À cette fin, il doit non seulement présenter les balises opérationnelles d'un tel plan (cueillette des données, formatage, support de conservation), mais aussi indiquer les utilisations adéquates et les responsabilités pour chacune des étapes, de la précueillette jusqu'à l'archivage.

---

<sup>1</sup> [https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique\\_tcps2-eptc2\\_2018.html](https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2-eptc2_2018.html)

<sup>2</sup> <https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche>.

## Comité de travail sur la gestion des données de recherche

Pour mettre en œuvre la stratégie et pour la compléter, le CNDF lance un comité de travail sur la GDR.

Ce comité est sous la responsabilité de la Direction des études, appuyée par la direction du centre RISC. Il est composé :

- D'une ou d'un professionnel de recherche du centre RISC;
- D'une ou d'un membre du Comité d'éthique de la recherche;
- D'une représentante ou d'un représentant du Service des technologies de l'information;
- D'une représentante ou d'un représentant de la Direction des études;
- D'au moins une chercheuse ou un chercheur enseignant.

Ce comité a pour mandat de :

- Documenter l'état actuel de la gestion des données de recherche;
- Mettre en place la stratégie institutionnelle de la gestion des données de recherche;
- Assurer le suivi de la stratégie institutionnelle de la gestion des données de recherche et d'y proposer des ajustements, le cas échéant.

## Composantes de la stratégie de gestion des données de recherche

### 1. Identification des instances décisionnelles

- Direction générale : responsable du plan de conservation.
- Direction des études : responsable des orientations et de la planification de la stratégie.
- Direction générale du Centre RISC : appui à la direction des études et responsable des opérations de gestion des données de recherche.
- Comité de travail sur la GDR : responsable d'établir l'état des lieux, la mise en œuvre des consultations sur la stratégie et la révision de celle-ci.
- Chercheurs : responsable de la collecte des données, de leur analyse et de leur classement.
- Professionnels : responsable de la mise en œuvre du processus de conservation.

### 2. Orientations

- Répertorier les pratiques courantes
- Uniformiser les pratiques
- Orienter en matière de formation (réseau des bibliothèques, formation des équipes de recherche, infrastructures des données de recherche, milieu de la recherche, etc.)
- Évaluer en continu les pratiques institutionnelles

### 3. Définitions / glossaire<sup>3</sup>

<b>Archivage</b>	Activité de conservation qui consiste à faire en sorte que les données soient correctement choisies et stockées, et puissent être consultées, leur intégrité logique et physique étant préservée dans le temps, notamment sur les plans de la sécurité et de <b>l'authenticité</b> .
<b>Base de données</b>	Ensemble de données structurées dont le contenu peut être aisément consulté, géré et actualisé. Leur nature dépend des besoins de l'étude. La base de données relationnelles, dans laquelle les données sont liées les unes aux autres d'une manière méthodique qui permet de restructurer et de consulter celles-ci de diverses façons, est un type courant de base de données. La base de données peut abriter un ou plusieurs jeux de données.

<sup>3</sup> Les définitions de cette section sont issues du glossaire bilingue de la gestion des données de recherche mis en ligne par l'Alliance de recherche numérique du Canada <https://alliancecan.ca/fr/services/gestion-des-donnees-de-recherche/apprentissage-et-ressources/glossaires>

<b>Conservation</b>	Activité qui consiste à gérer et à promouvoir l'utilisation des données à compter de leur création afin de s'assurer qu'elles peuvent être exploitées et sont disponibles en vue d'une réutilisation et de découvertes ultérieures. En ce qui concerne les jeux de données dynamiques, la conservation peut signifier un enrichissement ou une actualisation continue de manière à en préserver l'utilité. À un degré supérieur, la conservation peut aussi inclure le renvoi à des annotations ou à des publications variées.
<b>Dépôt des données</b>	Le dépôt de données se rapporte au moment où les données de recherche recueillies dans le cadre d'un projet de recherche sont transférées à un organe de stockage de données de recherche. Celui-ci devrait contenir des politiques facilement accessibles décrivant les licences de dépôt et d'utilisation, le contrôle de l'accès, les procédures de conservation, les pratiques de stockage et de sauvegarde et les plans de durabilité et de succession. Le dépôt de données de recherche dans les dépôts appropriés appuie la conservation permanente des données et, s'il y a lieu, l'accès aux données. Idéalement, le dépôt de données comprendra » (Trois organismes, 2021) minimalement les métadonnées, mais également « la documentation à l'appui, le code source, le logiciel [...] et tout autre matériel offrant des renseignements additionnels sur les données et le contexte dans lequel elles ont été recueillies et utilisées pour étayer le projet de recherche. Ces renseignements additionnels simplifient la conservation, la découvrabilité, l'accessibilité et la réutilisation des données.
<b>Données de recherche</b>	Des enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons), qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche. Un ensemble de données de recherche constitue une représentation systématique et partielle du sujet faisant l'objet de la recherche. Ce terme ne s'applique pas aux éléments suivants : carnets de laboratoire, analyses préliminaires et projets de documents scientifiques, programmes de travaux futurs, examens par les pairs, communications personnelles avec des collègues et objets matériels (par exemple, les échantillons de laboratoire, les souches bactériennes et les animaux de laboratoire tels que les souris).
<b>Données ouvertes</b>	Données accessibles, utilisables, évaluables et intelligibles. N'importe qui peut utiliser, réutiliser et rediffuser librement ces données, sous la seule réserve, au plus, qu'elles puissent être affectées et partagées de la même manière.
<b>Données sensibles</b>	Informations qui doivent être protégées contre l'accès non autorisé ou la divulgation. Elles peuvent inclure des données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles-ci.

**Gestion des données de recherche**

Comprend les disciplines liées à la gestion des données de recherche en tant que ressource précieuse. Ceux-ci peuvent inclure, sans s'y limiter, la gouvernance, la sécurité et la qualité des données de recherche. La gestion des données de recherche est essentielle tout au long du cycle de vie des données – de la création, du traitement, de l'analyse de la conservation, du stockage et de l'accès, au partage et à la réutilisation (s'il y a lieu), après quoi, le cycle redémarre. La gestion des données devrait être exercée pendant toute la durée de vie des données, notamment la planification de l'enquête, la réalisation de la recherche, la sauvegarde des données au fur et à mesure qu'elles sont créées et utilisées, la diffusion des données et la conservation à long terme des données une fois l'enquête terminée.

**Infrastructures de gestion des données de recherche**

Configuration du personnel, des services et des instruments rassemblés pour faciliter la gestion des données durant le cycle de vie des recherches et, plus précisément, pour couvrir l'ensemble des étapes constituant le cycle de vie des données. Cette infrastructure peut être organisée localement ou globalement pour appuyer les activités d'acquisition des données pendant la durée complète des recherches.

**Métadonnées**

Ensemble d'informations structurées qui décrit, explicite, localise une ressource informationnelle, dans le but d'en faciliter la recherche, l'usage, et la gestion. Les normes en matière de traitement des métadonnées (souvent appelées « schémas ») sont diverses, mais les métadonnées indiquent généralement qui a créé les données et à quel moment, et varient dans l'ensemble des disciplines, et comprennent des renseignements sur la façon dont les données ont été créées, leur qualité, leur exactitude et leur précision, ainsi que d'autres caractéristiques nécessaires pour permettre la découverte, la compréhension et la réutilisation.

#### 4. Établissement du calendrier des démarches actuelles et futures

<b>VOLET</b>	<b>ACTIONS PROPOSÉES</b>	<b>DATES DE RÉALISATION</b>	<b>RESPONSABLE</b>
<b>ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE GDR</b>	Étape 1 Élaborer la stratégie générale et mettre sur pied le comité de travail en GDR	Février à avril 2023	Direction des études
	Étape 2 Déterminer et documenter les processus actuels de conservation des données (préservation, conservation et période de conservation minimale des données)	Avril à septembre 2023	Comité GDR
<b>OFFICIALISATION ET UNIFORMISATION DES PRATIQUES</b>	Étape 3 Assurer le stockage des données actuelles selon la SGDR	Mai à octobre 2023	Centre RISC et TI
	Étape 4 Distribuer et faire connaître la SGDR	Juin 2023 à mai 2024	Direction des études
	Étape 5 Intégrer les données des nouveaux projets dans la banque de données	En continu	Centre RISC et chercheurs
<b>ÉVALUATION CONTINUE DES PRATIQUES ET DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES</b>	Étape 6 Réviser la stratégie et les procédures associées	Janvier 2024	Comité GDR